



Nancy, le mardi 14 mai 2019

Les décisions du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

La commission permanente du conseil départemental s'est réunie le lundi 13 mai 2019. Voici les principales décisions.

Appuis aux projets locaux : contrats territoires solidaires

670 000 € pour le territoire de Longwy

La commission départementale a voté au titre des contrats solidaires 168 780 € d'aides à 62 projets locaux du territoire ainsi qu'une participation de 500 000 € au projet de Création d'un pôle aquatique intercommunal.

319 000 € pour le territoire Terres de Lorraine

La commission départementale a voté au titre des contrats solidaires 147 728 € pour soutenir 41 projets locaux ainsi que 161 726 € pour 10 projets d'investissement (Restructuration de l'ensemble scolaire Bruley, Lagny et Pagny-derrière-Barine, réhabilitation du centre culturel Jules-Ferry et valorisation des salles d'exposition au Musée à Toul, travaux de rénovation énergétique à l'école du Luton à Foug. A noter enfin, au titre de l'aide aux communes fragiles une subvention de 9 000 € à la mairie de Mont-Le-Vignoble pour l'aménagement du carrefour et de la rue des Marcottes.

630 000 € pour le territoire du Val de Lorraine

La commission départementale a voté au titre des contrats solidaires 277 000 € en fonctionnement pour accompagner 100 projets locaux dont 44 000 € au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Val de Lorraine notamment pour un projet de mobilité solidaire et 40 000 € pour le centre social des 2 rives de Pont-à-Mousson

En investissement, 335 000 € soutiendront 14 projets dont la construction de locaux pour un chantier d'insertion maraîchage à Marbache, la restauration de la façade de l'Abbatiale du centre culturel des Prémontrés à Pont-à-Mousson, la création d'une miellerie communale à Cerville, la réfection de la salle polyvalente de Landremont, l'accessibilité du parvis de la gare de Liverdun, la rénovation de la salle des fêtes de Mandres-aux-quatre-tours, la création d'un espace de restauration rapide et d'exposition dans le kiosque touristique à Pont-à-Mousson ou encore l'aménagement d'un local communal en vue d'y installer un fournil à Sainte-Geneviève, etc.). Enfin, 17 000 € sont attribués aux mairies de Chambley-Bussières (aménagement de voirie, rue de l'Eglise) et de Leyr (salle polyvalente et logements communaux) au titre du fonds d'aide aux communes fragiles.

398 000 € pour le territoire du Lunévillois

La commission départementale a voté au titre des contrats solidaires en fonctionnement, 145 000 € en appui à 25 projets locaux (dont 69 000 € pour le centre social Les Epis de Lunéville). En investissement, 148 000 € pour appuyer les projets des mairies de Gerbéviller (47 000 € pour la rénovation de la salle de théâtre et la création d'une salle culturelle dans la chapelle), Croismare (construction d'une mairie-agence postale) ainsi que de nombreux programmes d'éclairage publics à Blainville-sur-L'eau, Charmois, Landécourt, Mont-sur-Meurthe, Rozelieures et Thiébauménil. Enfin, au titre du fonds d'aide aux communes fragiles, 105 000 € de subventions sont accordés aux communes de Brémoucourt (travaux impasse de la Borde, pose d'un columbarium, jardin du souvenir et tables de pique-nique), Chenevières (aménagement de voirie place de l'Eglise), Einville-au-Jard (réfection du chemin de Remonville), Harbouey (réfection du chemin de Petitmont et sécurisation de la route de Fremonville, entretien de l'église), Jolivet (réfection du chemin de Froide-Fontaine), Méhoncourt (installation de feux tricolores Grande-Rue), Migneville (réfection de la route d'Herbéviller), Parux (travaux de voirie), Reclonville (réfection du chemin dit "du haut-chemin"), Remenoville (rénovation de l'appartement communal), Rozelieures (travaux de mise en sécurité de l'axe reliant Rozelieures à Moriviller), Saint-Remy-aux-Bois (travaux de voirie rue Gasse et aménagement des allées du cimetière).

242 000 € pour le Territoire du Grand Nancy

242 090 € au titre du fonctionnement pour soutenir 28 projets dont le centre social Beauregard de Vandoeuvre-lès-Nancy (83 815 €), le centre social Jolibois à Nancy (50 000 €), le foyer Le Buisson Ardent à Nancy (35 000 €), Radio Fajet à Nancy (15 000 €) et l'association Dynamo (13 000 € pour mes ateliers mobiles dans les quartiers prioritaires et recyclage).

Appel à projets bourgs-centres : les projets de Badonviller, Colombey-les-Belles, Nomeny Piennes et Thiaucourt retenus

Le Département a lancé un appel à projets « bourgs-centres » fin 2018 en direction de 27 communes. 10 d'entre elles ont répondu et les projets de 5 communes retenus.

Il s'agit de Badonviller (réhabilitation d'un bâtiment situé en cœur de village pour le développement d'une offre de services en matière d'accompagnement de la perte d'autonomie – maintien de la population dans la commune), Colombey-les-Belles (mise en place d'une structure pour le développement du logement locatif), Piennes (projet global de redynamisation du bourg-centre), Thiaucourt (regroupement des trois écoles sur un seul site proche du collège et création d'une crèche dans l'une des écoles en centre bourg), Nomeny (maison de santé, entrées de villes et écoles, berges de la Seille et cheminements doux).

Aides à la pierre : 650 000 € pour la construction de logements sociaux

Le département de Meurthe-et-Moselle pris une nouvelle compétence : la délégation des aides à la pierre. Cela permet, hors territoires du Grand Nancy et de Pompey, de mettre en œuvre une politique de l'habitat et du logement globale.

Entre 2017 et 2018, le département a délivré 480 agréments dont 25 pour la résidence accueil située à Longwy. 30% de ces autorisations concernent des logements à bas

niveau de revenus. Les premières livraisons des opérations ont attendues pour fin 2019/2020. Pour 2019, la commission permanente a décidé d'accorder 317 nouveaux agréments ainsi que 2 opérations de démolition à Vézelize et à Pierrepont.

Agriculture : aides sécheresse pour les éleveurs de Meurthe-et-Moselle

Une enveloppe exceptionnelle de 400 000 € a été décidée pour soutenir les éleveurs dont les exploitations ont souffert de la sécheresse de 2018. Ces crédits seront mobilisés en complémentarité du fonds national de gestion des risques agricoles (FNGRA). Une centaine d'élevage devraient bénéficier de ce soutien. La commission permanente a validé le principe d'une convention avec les services de l'Etat pour entériner le transfert des données, éviter aux exploitants d'avoir à renseigner un dossier supplémentaire et acter les conditions d'instruction retenues. La liste définitive des élevage aidés sera connue au début de l'été.

Ecologie : 144 000 € pour la biodiversité

Au titre du soutien du Département aux actions associatives, communales ou intercommunales en faveur de protection de la biodiversité, la commission permanente a voté l'attribution de 144 000 € de subventions en faveur d'actions contre les espèces invasives, les programmes Migr'ation, milan royal, cigogne noire, Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche, la réalisation d'inventaires floristiques,

Lunéville : 1 M€ pour la cité scolaire

La région Grand-Est va réaliser d'importants travaux dans le cadre de la construction du pôle restauration du futur campus des lycées lunévillois au sein de la cité scolaire à Lunéville qui concernera à terme les lycées Ernest-Bichat, Paul-Lapie, Boutet-de-Monvel et le collège. La participation du département sera de l'ordre de 1,043 M€.

Approvisionnement local dans les cantines : 32 collèges épaulés

L'approvisionnement local de la restauration collective permet de relever des défis à la fois économiques, sociaux et écologiques. Réaliser des achats de proximité, c'est proposer des repas de qualité, renforcer le lien entre l'agriculture, ses métiers et ses produits et soutenir l'économie locale. Le Département, dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté des enfants, verse une subvention aux collèges pour l'achat de denrées alimentaires locales (issues des départements de Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Meuse).

49 000 € pour le sport scolaire

Le département soutient le comité départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) de Meurthe-et-Moselle. Le développement du sport scolaire constitue un axe privilégié de la politique sportive du département.

Il permet l'apprentissage des jeunes à la citoyenneté en club, la découverte de pratiques sportives variées, la diffusion et l'amélioration des compétences techniques pour leurs encadrants. Il concourt à l'éducation et à la socialisation des jeunes. Une subvention de 49 000 € est accordée pour l'année 2019. L'USEP compte 11 000 licenciés enfants et adultes affiliés à 130 associations sportives scolaires. Ces chiffres sont en progression chaque année.